



## **COMPTE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 10 décembre 2025**

### **PRESENTATION DE LA REUNION**

**Approbation du CR du dernier conseil : unanimité**

**Heure d'ouverture de séance : 19h00**

**Secrétaire de séance : Noël Faucheron**

**Fermeture séance : 20h18**

NOMS+PRENOMS	FONCTIONS	REP. CONV	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR
Vigneux Charlotte	Maire	+	+		
Daniaud Bernard	1 <sup>er</sup> Adjoint	+		+	Noel
Retailleau Lison	2 <sup>ème</sup> Adjoint	+	+		
Chaussadas Claude	Délégué Urba	+		+	
Faucheron Noël	Délégué Env	+	+		
Breton Yannick	Conseiller			+	
Le Gall Claire	Conseiller	+	+		
Kerbrat Guillaume	Conseiller			+	
Lièvre Alexandre	Conseiller	+		+	Lison
Mauny Cécile	Conseiller	+	+		
Maïté Bouchu	Conseiller	+	+		
Antoine Bouchu	Conseiller	+	+		
Fabrice Ordronneau	Conseiller				

7 présents, 2 pouvoirs

### **L'ordre du jour est le suivant :**

1. Adressage : création voies
2. Candidature Lotissement le Moulin : lot 19
3. Subventions aux associations
4. Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

### **Questions diverses :**

- 1- Les vœux du Maire (Lison)
- 2- Horaires de la Mairie

## **2025 -12-1 ■ Adressage : création de voirie**

### **Rapporteur : Madame Le Maire**

Dans le cadre de la mise à jour de l'adressage au sein de la BAL , plateforme numérique qui permet l'enregistrement des adresses de chaque administré auprès de différents services tels que le SDIS, les opérateurs internet, livreurs etc , un premier travail de la commission a été de répertorier physiquement l'ensemble des points d'adresse sur le territoire de la commune de Puyravault. Une seconde étape a été d'harmoniser, de rendre cohérent tout en simplifiant un certain nombre d'adresses. Un troisième travail a été l'enregistrement des nouvelles adresses, la modification ou la suppression d'adresse au sein de la Bal.

L'ensemble de ce travail a nécessité la création de voirie pour rendre plus lisible l'adressage aux différents services. C'est ainsi que 9 noms de voiries sont à créer juridiquement (car elles existent souvent par les usages d'administrés) :

1. Route de Moreilles
2. Route du Fondreau
3. Routes des Huttés
4. Impasse des courlis
5. Impasse des Pâturelles
6. Rue des Coriolis
7. Rue des Minotiers
8. Impasse Pierre Joubert
9. Route du Merval

Madame le Maire soumet au Conseil le vote de l'ensemble de ces voiries telles que présentées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition.

## **2025 -12-2 ■ Candidature lotissement le moulin**

### **Rapporteur : Madame Le Maire**

Madame le Maire a reçu une candidature pour le lot n°19 du lotissement le Moulin :

CANDIDATS	POSTIL Jonathan	VAUTIER Gladys
PROFESSION	Directeur technique chez GTO à Périgny	Sans emploi
Domicile actuel	Domicilié à grues en tant que locataire	
Enfants à charge	4 enfants 16 ans, 13 ans, 11 ans et 2 ans	
Projet d'achat	Résidence principale	

Choix des lots par ordre de priorité : Lot 19 pour un montant TTC de **30 752,40**



Madame le Maire soumet au Conseil le vote de la candidature du lot 19 du lotissement telle que présentée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le dossier de candidature de Monsieur Postil et Madame Vautier.

### **2025 -12-3 ■ Subventions aux associations**

**Rapporteur : Madame Lison Retailleau, 2<sup>ème</sup> adjointe**

Le vote des subventions aux associations a été travaillé en commission.

Cette année, la commune a décidé de répartir l'enveloppe attribuée aux subventions aux associations locales.

Soit un montant total de 3500 euros.

Voici le tableau des subventions proposé au conseil municipal par Madame Le Maire :

ASSOCIATIONS	MONTANT DEMANDE	MONTANT PROPOSE PAR LA COMMISSION ASSOCIATIVE
La Chasse	400	300
La Grelinette	300	300
Le Logis du Marais	x	400
ON EST CAP	600	300

APEP	750€	1500
Philharmonie	x	200€
ADMR		450
Solidarité Femmes 85	5000	0€
SNSM	x	0€
Secours catholique	x	0€
Don du sang	x	0€
FSE des Colliberts	200	50€

Madame le Maire soumet au Conseil le vote des subventions tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote :

Par .....8.... Voix pour  
..... Voix contre  
.....2.... Abstentions

**2025 -12-3 ■ Cr éation du poste d'adjoint administratif deuxi ème classe sur emploi permanent**

Pour faire suite à l'avancement de grade consécutif à la réussite d'un examen professionnel, il convient de créer un poste permanent d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité POUR la création du poste ci-dessus présenté.

## Questions diverses :

### 1- Les vœux du Maire :

- Effectif 100 personnes
- Samedi 10 janvier à 11h00.
- Plateau de fromages (Charlotte Vigneux)
- Cheese burger avec entreprise pastrami (Lison Retailleau) ; wrap+verrines betteraves (plaine et papille) Lison Retailleau
- Galettes Frangipane 1/3, 1/3 aux pommes et brioche 1/3 + pain (30 baguettes) Cécile Mauny
- Boissons : Pétillants, vin blanc, pétillant sans alcool, JDO, jus de pommes.
- Invitations (Claire Le Gall)- distribution pendant les vacances de Noel.

### 2- Les horaires de la mairie ; changement d'horaires officiels à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

#### Horaires ouverture accueil mairie

Lundi et vendredi : 8h00-12h30  
Mercredi : 13h15 – 17h15

#### Horaire Agent d'Accueil :

Lundi et mercredi : 8h00 -17h30  
Vendredi : 8h00 – 14h00

Fermeture : mardi et jeudi

Lu et Approuvé le 11 décembre 2025  
Charlotte VIGNEUX  
Maire,

